

Réf: Dossier N° 045532

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « NERIAH SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 264, Ilot 404

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/09/2021 , et enregistrés au CEPICI le 28/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NERIAH SARL »

Objet : COMMERCE ; IMPORT-EXPORT ; IMMOBILIER ET BTP ; MATERIELS-EQUIPEMENTS ; DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 264, Ilot 404

Dirigeant(s) : M KOUASSI YAO JEAN MERMOZ (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06201 du 14/10/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°30279/GTCA/RC/2021 du 14/10/2021

